



Le dimanche 29 mars 2026 au haras d'Avenches
La FER organise un entraînement dressage – maniabilité jugé

Les juges de dressage seront :

M. Daniel Würigler juge FEI
M. Christophe Jacquot juge national
Mme Emilie Rebulard juge national

Constructeur :

M. Arnaud Lehmann. Chef de piste FEI

Finance d'inscription :

Reprise de dressage jugée : CHF 30.-
Double maniabilité : CHF 30.-
Dressage – maniabilité CHF 50.-

Programme de dressage à la carte à indiquer lors de l'inscription. Délais 20mars

La journée se déroulera comme suit si la météo est bonne, le dressage sera dans la cour et la maniabilité sera sur l'herbe directement après le dressage.

En cas de mauvais temps la place en herbe sera non disponible le dressage sera le matin et la maniabilité l'après-midi le tout dans la cour.

Il n'y a pas de repas de midi organisé

La journée est organisée sous le régaliment d'attelage de Swiss Equestrian
Présentation et tenue correcte exigée.

Tous les chevaux participant à la journée doivent être en possession d'un passeport et être régulièrement vaccinés.

La FER décline toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégât matériels, vols etc.... ceci tant pour les meneurs, leurs aides, les chevaux ainsi qu'envers des tierces personnes. Nous invitons les meneurs à vérifier leur assurance responsabilité civile.

Inscription uniquement par mail à s.chardonners@bluewin.ch
Le paiement possible par virement ou TWINT.

Maximum 20 attelages.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette belle journée

Pour la FER Sandra Chardonners
Responsable attelage



L'assurance suisse pour les animaux.

